

## **7750 - Elle frappe son mari en cas de dispute afin de le pousser à se réconcilier avec elle**

---

### **question**

Voici une épouse qui aime bien son mari, mais qui a parfois l'impression qu'il ne s'intéresse pas du tout à elle. Quand une dispute éclate entre eux, elle éprouve une déception et souhaite qu'il lui manifeste un peu plus d'affection et mette fin à la dispute. Bien au contraire, il continue de crier comme s'il faisait peu de cas d'elle. Ce qui lui donne le sentiment qu'elle le déteste. Dans certains cas, cela la pousse à le frapper, alors qu'en réalité elle veut qu'il la serre dans ses bras pour mettre fin à la dispute. Malheureusement, au lieu de la comprendre, il répond par des coups. Et quand elle lui rappelle le hadith relatif au bon traitement des femmes, il dit : « **œil pour œil** » comme si elle était n'importe qui et pas sa femme avec laquelle il doit rester patient et qu'elle doit entourer d'affection. J'espère que vous commenterez ce sujet

### **la réponse favorite**

Le fait que l'épouse frappe son mari est une violation de la loi musulmane, un manquement de son devoir à son égard. Pourquoi attendez-vous qu'il prenne l'initiative. Votre devoir est d'œuvrer pour réduire les chances de l'éclatement d'une dispute. Au lieu de lui demander de bien vous traiter, vous devriez plutôt vous excuser auprès de lui et créer un climat propice. Car la vie conjugale stable implique la responsabilité des deux parties et non celle de l'une d'elles.